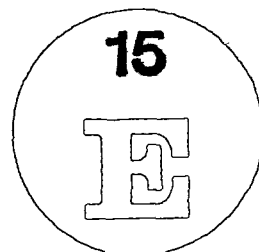


*les collections
de l'insee*



entreprises

Georges Noradounguan

LES ENTREPRISES
DE TRANSPORTS FLUVIAUX,
MARITIMES ET AÉRIENS,
EN 1969

Les collections de l'I.N.S.E.E. publient, à raison de deux ouvrages par mois en moyenne, les résultats complets des études et des travaux de l'Institut, accompagnés des développements méthodologiques indispensables aux utilisateurs spécialisés. Cette matière est ventilée dans cinq séries distinctes. Série C, **Comptes et planification** : comptabilité nationale, projections, politique économique. Série D, **Démographie et emploi** : structure et évolution de la population totale et de la population active. Série E, **Entreprises** : structures et évolution du système productif industriel, agricole et commercial. Série M, **Ménages** : conditions de vie, consommation et revenus des ménages. Série R, **Régions** : espace économique, aménagement du territoire.

Les **Annales de l'I.N.S.E.E.** publient trois fois par an les résultats de recherches statistiques et économiques. Elles s'adressent particulièrement aux universitaires et chercheurs qui s'intéressent à la statistique mathématique, à la technique des sondages, à l'économétrie, à la théorie économique quantitative et à la programmation. Elles se proposent de servir au dialogue scientifique entre les cadres de l'I.N.S.E.E. et les spécialistes français ou étrangers des mêmes disciplines.

La revue mensuelle d'information **Économie et statistique** se situe au centre de l'appareil de diffusion de l'I.N.S.E.E. Sous forme d'études, de dossiers et d'articles accessibles à toute personne s'intéressant à l'économie, elle s'attache à présenter clairement les résultats essentiels obtenus par l'Institut et la statistique française. Ses chroniques répondent aux questions des utilisateurs, décrivent l'activité de l'I.N.S.E.E., font le point des informations quantitatives disponibles.

Le **Bulletin mensuel de statistique** tient à jour trois mille séries hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles concernant l'ensemble de la vie économique et sociale et la démographie. Ces mêmes séries, après mise au point des chiffres définitifs et enrichissement, sont réunies dans l'**Annuaire statistique de la France**. Les **Tableaux de l'économie française** publiés tous les deux ans, forment un condensé commode des **Annuaire**s. Les grandes opérations de collecte effectuées par l'I.N.S.E.E. (recensements, par exemple) donnent souvent lieu à publication d'**ouvrages particuliers** (liste complète sur demande).

Les graphiques mensuels **Tendances de la conjoncture** forment un tableau de bord destiné aux responsables de l'économie. Le cahier contient les données chiffrées de trois cents séries conjoncturelles. Les graphiques rendent les tendances immédiatement perceptibles. De courtes notes guident l'utilisateur dans l'interprétation. Ce tableau de bord paraît le 20 de chaque mois, les données et les graphiques ayant été mis à jour au 15 de ce mois. Les synthèses de conjoncture établies par l'I.N.S.E.E. (**Situation et perspectives de l'économie française**) sont publiées plusieurs fois l'an en supplément de **Tendances de la conjoncture**.

Les **Informations rapides** constituent un service complémentaire de **Tendances de la conjoncture**. Ce service est destiné aux utilisateurs spécialisés des séries conjoncturelles. De brèves notes, tableaux de chiffres et communiqués (une centaine par an) permettent la mise à jour immédiate au cours du mois, entre deux parutions, du cahier de graphiques mensuels. Le service diffuse également les comptes rendus détaillés des enquêtes de conjoncture effectuées auprès des industriels, des commerçants et des particuliers (quarante cahiers par an environ).

Sous un titre propre à chaque région, les directions régionales de l'I.N.S.E.E. publient, mensuellement ou trimestriellement, des cahiers sur : la conjoncture locale, les caractéristiques démographiques et économiques de leur région et les résultats chiffrés disponibles dans les observatoires économiques.

Ventes et abonnements. Téléphone : 551.98.10 - poste 35-89 - Points de vente, conditions et tarifs détaillés : voir en fin de volume.

Les collections de l'I.N.S.E.E.

Annales de l'I.N.S.E.E.

Économie et statistique

Bulletin, annuaires, ouvrages

Tendances de la conjoncture

Informations rapides

Cahiers régionaux de l'I.N.S.E.E.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ● INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ● Directeur général : M. Jean RIPERT ● *Les Collections de l'I.N.S.E.E.* sont diffusées par le département de la Documentation et des Publications de l'Institut; chef du département : M. Pierre DELAIN; division « Revues et ouvrages » : M. Michel LÉVY; secrétaire de rédaction : M. J. DELBART ● VENTE ET ABONNEMENTS : voir en fin de volume.

N° 68 des COLLECTIONS de l'I.N.S.E.E., série E, n° 15, AOÛT 1972

Les entreprises de transports fluviaux, maritimes et aériens en 1969

Enquête de 1970

● par Georges Noradoungian

Les entreprises de transports fluviaux, maritimes et aériens en 1969

ENQUÊTE DE 1970

par Georges NORADOUNGUAN

Pour permettre de suivre l'évolution économique particulièrement rapide dans le domaine des transports, le ministère des Transports lance, avec le concours de l'I.N.S.E.E., des enquêtes biennales (1) sur les entreprises de transports routiers, maritimes, fluviaux aériens et les auxiliaires de ces transports.

Les enquêtes couvrent l'ensemble des activités de ces entreprises et rassemblent, notamment, des données caractéristiques sur le trafic, le personnel, le compte d'exploitation. A la différence des enquêtes particulières, ou des dépouillements statistiques de formulaires administratifs, les enquêtes sur la structure des entreprises permettent d'obtenir une vue cohérente sur l'ensemble du secteur, ou de la branche d'activité, considéré.

Ces enquêtes faisant suite au recensement des transports de 1963 ont été effectuées en 1966, 1968 et 1970.

La présente publication donne les résultats complets et définitifs des transports maritimes, fluviaux et des transports aériens. Les résultats de l'enquête sur les transports routiers paraîtront prochainement dans les « Collections de l'I.N.S.E.E. ».

La comparaison entre les différents modes de transports et entre leurs évolutions respectives de 1963 à 1970, ainsi qu'un regroupement général de tous les auxiliaires de transport, feront l'objet d'une étude ultérieure.

(1) La prochaine enquête, exceptionnellement, ne sera faite qu'en 1973 et portera sur l'année 1972.

SOMMAIRE

La structure et l'activité des entreprises de transport fluvial et auxiliaires des transports fluviaux en 1969

1. Organisation générale de l'enquête et du dépouillement.....	8
2. Les entreprises de transport fluvial pour compte d'autrui.....	8
3. Les patrons bateliers.....	11
4. Le transport de marchandises pour compte propre.....	13
5. Les transports fluviaux de personnes.....	13
6. Les auxiliaires de la navigation intérieure.....	14

La structure et l'activité des entreprises de transport maritime et auxiliaires des transports maritimes en 1969

1. Organisation générale de l'enquête et du dépouillement.....	31
2. Les entreprises d'armement maritime en 1969.....	31
3. L'évolution des armements maritimes de 1962 à 1969.....	34
4. Les auxiliaires des transports maritimes.....	34

La structure et l'activité des entreprises de transports aériens en 1969

1. Généralités.....	51
2. Les résultats de 1969.....	52
3. Évolution des transports aériens de 1962 à 1969.....	53
4. Les auxiliaires des transports aériens.....	53

Summary, reseña.....	65
----------------------	----

1. The first part of the document is a list of names and addresses. The names are listed in the first column, and the addresses are listed in the second column. The names are: [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible]. The addresses are: [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible].

12. The second part of the document is a list of names and addresses. The names are listed in the first column, and the addresses are listed in the second column. The names are: [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible]. The addresses are: [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible].

13. The third part of the document is a list of names and addresses. The names are listed in the first column, and the addresses are listed in the second column. The names are: [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible]. The addresses are: [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible].

14. The fourth part of the document is a list of names and addresses. The names are listed in the first column, and the addresses are listed in the second column. The names are: [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible]. The addresses are: [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible].

15. The fifth part of the document is a list of names and addresses. The names are listed in the first column, and the addresses are listed in the second column. The names are: [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible]. The addresses are: [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible].

Structure et activité des entreprises de transport maritime en 1969

- Enquête de 1970

La structure et l'activité des entreprises de transport maritime et auxiliaires des transports maritimes

ENQUÊTE EFFECTUÉE EN 1970
SUR L'EXERCICE 1969

La présente étude concerne les transports maritimes et les auxiliaires de ce secteur.

Les réponses obtenues permettent de dénombrer en 1969, parmi les entreprises recensées, 195 armements maritimes et entreprises d'auxiliaires des transports maritimes, qui recouvrent effectivement l'ensemble des branches d'activités concernées (transports maritimes « sec » et « pétrolier », navigation côtière, pilotage, remorquage, consignation de navires, auxiliaires en douanes, manutention maritime, etc.).

La concordance des résultats de la présente enquête, avec les renseignements provenant d'autres sources, s'avère bonne; il en est notamment ainsi pour le personnel, la flotte exploitée, les recettes, etc.

Les 195 armements maritimes qui occupent un personnel de 29 300 navigants et 11 400 sédentaires, réalisent un chiffre d'affaires total de 5 436 millions de F dont 4 320 millions de F pour les transports maritimes.

La flotte exploitée représente 1 903 millions de tonneaux/jours de jauge brute (dont 1 118 millions pour l'armement pétrolier).

La comparaison avec les renseignements obtenus lors des enquêtes précédentes confirme l'évolution déjà constatée en 1967, bien connue par ailleurs, et caractérisée par :

1° Le développement de l'armement pétrolier, comparé à une quasi-stagnation de la flotte et du trafic passager;

2° La diminution du personnel navigant conséquence de la modernisation de la flotte.

Les 592 entreprises d'auxiliaires de transport emploient un personnel total de 15 325 permanents.

I. Organisation générale de l'enquête et du dépouillement

Généralités

Comme pour toutes les enquêtes sur la structure des entreprises de transport, l'envoi, la collecte, ainsi que la vérification et l'exploitation des questionnaires ont été assurés conjointement par l'I.N.S.E.E. et le Bureau central des Statistiques du ministère des Transports.

Dans un but de simplification, les questionnaires, quelles que soient l'importance et l'activité des entreprises interrogées, étaient d'un modèle unique, presque identique à celui utilisé en 1967 (voir p. 45).

Les entreprises recensées

Pour les transports maritimes, ont été interrogées exhaustivement, les entreprises des catégories suivantes :

- a. Armements maritimes exploitant la flotte de commerce;
- b. Passage d'eau et navigation côtière;
- c. Remorquage;
- d. Pilotage.

Le premier groupe, de loin le plus important, correspond presque exactement aux entreprises figurant sur la liste des armements maritimes du secrétariat général de la Marine marchande.

Ces entreprises effectuent en général, des transports pour compte d'autrui, à l'exception de quelques sociétés intégrées, transporteurs pour compte propre, mais que l'importance de leur département de transport maritime permet de considérer comme des sociétés indépendantes.

Cependant, seuls ont été retenus les armements ayant leur siège en France et exploitant des bateaux basés en France.

De même, les « chargeurs » non armateurs affrétant des bateaux « au voyage » ou « en time charter » n'ont pas été pris en compte dans cette enquête.

Par contre, d'autres entreprises n'exerçant pas une activité directe de transport maritime sont parfois tombées dans le champ de l'enquête (Chambre de commerce, etc.).

Les entreprises d'auxiliaires des transports maritimes, dont l'activité d'auxiliaire représente plus de 50 % du chiffre d'affaires, ont également été interrogées. Au total, ce groupe représente 592 entreprises, dont 69 pour l'avitaillement. Ces auxiliaires de transports maritimes ayant fait l'objet d'une enquête complémentaire (1) dont les résultats seront

ultérieurement publiés, on ne trouvera dans la présente étude que quelques renseignements succincts.

Présentation des résultats

Les réponses, en général complètes, ont permis d'obtenir des résultats valables, qui seront discutés dans les commentaires des tableaux, aux paragraphes suivants :

2. Les entreprises d'armement maritimes en 1969 :

— activités exercées; nombre d'entreprises; généralités;

— la flotte et le trafic;

— les renseignements généraux, personnel, compte d'exploitation, etc.;

— le classement par secteur d'activité;

3. L'évolution des armements maritimes de 1962 à 1969 :

— composition des tableaux;

— remarques sur les tableaux;

4. Les auxiliaires des transports maritimes.

2. Les entreprises d'armement maritime en 1969

Activités exercées

a. Armements exploitant la flotte de commerce

Les armements exploitant la flotte de commerce ont été répartis en deux catégories conformément au classement habituel de la profession :

a. L'armement pétrolier (24 entreprises);

b. L'armement sec (80 entreprises).

Ce dernier a cependant été subdivisé en deux sous-groupes :

b1. Les entreprises « pures » n'exerçant pas d'autres activités que le transport maritime : 47 entreprises;

b2. Les entreprises « mixtes » exerçant une activité industrielle ou commerciale conjointement au transport maritime : 33 entreprises.

(1) Enquête faite conjointement par l'I.N.S.E.E. le secrétariat à la Marine marchande et le Bureau central des Statistiques de transport. Le dépouillement de cette enquête a été assuré par M^{me} Lajat, chargée de mission au C.N.C.E.

Il y a lieu de noter que ces 33 entreprises ont déclaré exercer les activités suivantes :

- consignataire de navire ou de cargaison : 24;
- auxiliaire en douanes (transitaire, commissionnaire en douanes) : 19;
- manutentionnaire portuaire (avec ou sans entreposage) : 11;
- autres activités d'auxiliaires : 10;
- agences de voyages : 6;
- autres activités industrielles ou commerciales (réparation de navire, etc.) : 9.

b. Passage d'eau et navigation côtière

Comme lors des enquêtes précédentes, seuls ont été classés dans ce groupe les armements (48 entreprises) n'effectuant aucun transport au long cours ou de cabotage, mais assurant des services côtiers, en général réguliers.

c. Remorquage

Les entreprises spécialisées dans le remorquage de haute mer ou portuaire, ainsi que certaines entreprises non spécialisées mais pour lesquelles le remorquage constitue une activité importante, ont été classées dans ce groupe (15 entreprises).

Par contre, certains ports autonomes exploitant des remorqueurs, ainsi que des entreprises diverses (travaux publics, etc.), qui utilisent des remorqueurs pour des travaux portuaires ou pour « compte propre » n'ont pas été pris en compte dans ce tableau.

Les 15 entreprises retenues exploitent 133 remorqueurs d'une jauge totale de 20 470 tonneaux parmi lesquels 95 remorqueurs de plus de 100 tonneaux (18 100 tonneaux de jauge totale), soit la presque totalité des remorqueurs de haute mer de plus de 100 tonneaux basés en France.

d. Pilotage

Ce groupe est constitué par des stations de pilotage et ne comprend aucune entreprise de lamanage, de sauvetage en mer, etc.; cette séparation n'avait pu être systématiquement faite lors des enquêtes précédentes.

Bien que le champ de l'enquête ait été bien couvert, les renseignements concernant quelques petites stations de pilotage de peu d'importance, n'ont pu être obtenus.

e. Lamanage

Il ne semble pas que les entreprises de lamanage aient été systématiquement recensées, et ce groupe d'activité portuaire ne figure pas dans les tableaux. Les 10 entreprises qui ont répondu emploient un personnel salarié de 219 personnes et utilisent 44 vedettes, pour un chiffre d'affaires total d'environ 8 500 000 F.

f. Promenades en mer et excursions

Les entreprises spécialisées de promenades en mer ou d'excursions, qui n'ont d'ailleurs très souvent qu'une activité saisonnière, ne tombaient pas dans le champ de cette enquête. On peut, cependant, signaler que 60 entreprises de ce type, parmi celles que leur numéro d'identité d'employeur rattachaient au secteur maritime, ont fourni quelques renseignements, généralement très sommaires.

Ces entreprises exploitent une soixantaine de bateaux (vedettes, canots, etc.), d'une jauge brute, de moins de 10 tonneaux, en général. Il s'agit presque toujours, d'entreprises individuelles dont le chiffre d'affaires total n'est pas significatif (entreprises « au forfait » le plus souvent).

Les entreprises exploitant des bateaux dans le cadre d'une activité sportive, ou hôtelière et qui ne sont pas classées dans le secteur maritime n'ont pour leur part jamais été prises en compte (bateaux de club, vedettes pour ski nautique, etc.).

La flotte et le trafic

On trouvera en annexe au tableau 1, la composition de la flotte française au 1^{er} janvier 1970 d'après l'annuaire « Statistique du ministère des Transports »; cette flotte, à condition d'en soustraire certains navires (basés à l'étranger, etc.), correspond à l'ensemble des navires appartenant ou exploités par les entreprises interrogées.

Le tableau 1 donne le nombre de tonneaux/jours de jauge brute, pour l'année 1969, des armements exploitant la flotte de commerce.

L'addition du tonnage exploité directement et de celui frété à des tiers en time charter, ou désarmé, devrait correspondre au total tonneaux/jours de jauge brute de la flotte française. En divisant le total obtenu par 365 on retrouve effectivement un tonnage moyen pour chaque catégorie de navires qui concorde assez bien, compte tenu des variations de la flotte en cours d'année, avec le tonnage du tableau 1 bis.

Cependant pour les navires citernes, non pétroliers, le total des tonneaux/jours de jauge brute semble élevé, cette divergence qui existait déjà en 1967, provient, peut-être d'une imprécision dans le classement de quelques navires.

Bien entendu, aucun rapprochement n'est possible entre le nombre de tonneaux/jours, frétés à des tiers, et le nombre de tonneaux/jours pris en affrètement, l'influence des bateaux étrangers et des chargeurs non armateurs français, ou des affréteurs étrangers, n'étant pas connue.

Le trafic (tableau 2) appelle peu de commentaires, il faut cependant signaler que :

1^o Le tonnage transporté correspond au tonnage transporté par la flotte française et ne tient pas

compte, en principe, du tonnage transporté par les navires étrangers pris en affrètement (au voyage, en time charter);

2° La navigation côtière comprend en plus du service des îles et de la navigation dans les golfes, quelques services de traversées d'estuaires.

Les renseignements généraux

a. Personnel, salaires et charges

Les tableaux 1 et 2 montrent que, sauf pour le cabotage national, la flotte et le trafic des entreprises mixtes dépassent très nettement ceux des entreprises pures, résultat déjà constaté en 1965 et 1967.

Pour permettre une bonne interprétation du tableau 3, il est utile de signaler que :

1° La complexité des conditions de rémunération et de prévoyance du personnel maritime interdit de tirer des ratios significatifs, et a fait juger préférable, comme lors des enquêtes précédentes, de grouper les salaires avec les charges;

2° Bien que le personnel résidant à l'étranger et les salaires correspondants ne devraient pas figurer dans ce tableau, la discrimination n'a pu toujours être faite; cependant l'influence des erreurs possibles reste négligeable;

3° Le groupe « pilotage » présente une structure très particulière. Le personnel navigant est constitué en majorité, par des officiers-pilotes, et les salaires et charges comprennent, parfois, les retraites versées par les entreprises à des officiers retraités ne navigant plus.

b. Les investissements et les cessions

Le tableau 4 donne le détail des investissements pour chaque catégorie d'armement, mais il faut préciser que le poste « transformation et gros entretien » comprend les dépenses de reclassification.

Par ailleurs, la complexité des comptes d'investissements et les différences dans leur présentation rendent malaisée la comparaison des résultats avec les statistiques établies à partir d'autres sources.

c. Le compte d'exploitation : recettes et dépenses

Les tableaux 5 et 6 donnent la décomposition des recettes et des charges d'exploitation pour toutes les catégories d'armements. Les remarques suivantes en facilitent l'interprétation :

1° Le chiffre d'affaires est proportionnellement beaucoup plus faible pour les armements secs « purs » que pour les mixtes, car les « grands » armements exercent tous plusieurs activités;

2° Les recettes de transports maritimes (poste A, tableau 5, transports + frètement) représentent plus de 95 % du chiffre d'affaires de l'armement sec « pur » contre environ 80 % de l'armement sec « mixte »;

3° Le poste frais commerciaux (tableau 6-12°) comprend les frais commerciaux des transports maritimes, les frais sur marchandises, y compris les manutentions, avaries, manquants dans les cargaisons, les commissions et courtages, à l'exclusion, en principe, des frais de douanes, et des commissions auxiliaires qui figurent au poste 11°. Ce poste « Frais commerciaux » n'avait pas fait l'objet d'une rubrique séparée en 1967; les dépenses correspondantes étaient ventilées selon les comptabilités entre les postes : « Commissions, courtages, frais de douanes, etc. », « Tous paiements à des transporteurs non maritimes », « Autres charges : frais généraux, loyers, frais divers ».

Le classement par secteur d'activité

Le classement par secteur d'activité économique, défini à partir du numéro d'identité des entreprises fait l'objet du tableau 7 récapitulatif. On y remarquera que les entreprises classées au numéro 65 de la nomenclature (armements maritimes) représentent plus de 95 % de l'activité des entreprises recensées.

Cependant, les résultats de ce tableau ne peuvent être comparés sans précautions, avec ceux obtenus par les autres sources de renseignements (B.I.C., état des salaires 2 060, etc.) qui utilisent le même classement, en effet :

1° Certaines entreprises effectuant des transports pour compte propre ont été recensées dans l'enquête de structure sous le numéro d'activité N.A.E. maritime de leur filiale de navigation;

2° Le tableau 7 ne comprend que les seules 195 entreprises qui ont fait l'objet des tableaux 1 à 6. Une dizaine d'entreprises interrogées (N.A.E. 650, 651, 652) et n'exerçant pas une activité de transport maritime n'ont pas été prises en compte. De même, les résultats d'une soixantaine de questionnaires « promenades en mer » (N.A.E. 653) et d'une trentaine de questionnaires « Chambre de commerce », « Port autonome » (N.A.E. 654 à 659), n'ont pas été exploités.

Les raisons ci-dessus, rendent une comparaison de ce tableau 7 avec celui obtenu en 1967 selon le même classement (1) assez délicate; cela d'autant plus que des fusions et créations d'entreprises

(1) Collections de l'I.N.S.E.E., E 4, page 89.

ont modifié la ventilation entre les troisièmes chiffres des numéros N.A.E. 65 (principalement entre les numéros 650 et 651).

3. L'évolution des armements maritimes de 1962 à 1969

Composition des tableaux

Les tableaux 8 à 12 reprennent certains renseignements déjà publiés provenant du recensement des transports en 1962 et des enquêtes sur la structure des entreprises de 1965 et 1967. Pour tous ces tableaux, les données retenues correspondent à l'ensemble des armements, qui exploitent la totalité de la flotte de commerce basée en France. Les entreprises spécialisées dans la navigation côtière, le remorquage ou le pilotage sont donc exclues.

Les renseignements relatifs au recensement de 1962 n'ont pour leur part été utilisés que lorsqu'ils sont strictement comparables aux renseignements obtenus en 1965, 1967 et 1969, années pour lesquelles les critères de l'enquête furent identiques. Cependant, le versement forfaitaire sur salaire qui figurait en 1962 dans les frais de personnel a été considéré, les autres années, comme un impôt d'exploitation, conformément à la doctrine de la comptabilité nationale.

Le nombre d'entreprises considérées s'élevait à 118 en 1963; 105 en 1965, 110 en 1967 et 104 en 1969, mais par suite notamment de l'existence de sociétés de gestion et de filiale juridiquement indépendantes, chaque entreprise ne correspond pas formellement à un armement. De même, les variations du nombre total d'entreprises d'une enquête à l'autre ne sont pas significatives, les renseignements concernant un « groupe » ayant pu être parfois totalisés dans une réponse unique. Malgré cela et, dans tous les cas, les tableaux recouvrent l'activité de tous les armements qui assurent l'exploitation de l'ensemble de la flotte française.

Remarques sur les tableaux

Malgré la durée relativement courte de la période considérée (1962 à 1970) les tableaux 8 à 12 mettent en évidence l'évolution, du transport maritime.

Notamment :

1° Les tableaux 8 (nombre de tonnes/jours de jauge brute) et 9 (trafic) montrent le développement de l'armement pétrolier comparé à une quasi stagnation des transports maritimes « secs » et à un recul marqué de la flotte et du trafic passagers;

2° Le tableau 10 met en évidence la diminution du personnel de 1965 à 1970; la connaissance des chiffres de 1962, non publiés par suite d'une ventilation différente, accentuerait cette tendance;

3° La diminution du pourcentage des frais de personnel dans les dépenses d'exploitation qui ressort du tableau 1 (Recettes, dépenses, valeur ajoutée), particulièrement frappante pour l'armement pétrolier, est également une conséquence de la modernisation des flottes;

4° L'augmentation des frais financiers de l'armement pétrolier n'est en revanche pas significative, certaines entreprises intégrées n'ayant pas, en 1967, discriminé les frais financiers afférents à l'activité maritime, du total de leurs frais financiers.

4. Les auxiliaires des transports maritimes

Généralités

Le tableau 13 donne quelques renseignements sur les auxiliaires des transports maritimes.

Toutes les entreprises classées par leur numéro d'activité dans la catégorie d'auxiliaires des transports, ont été interrogées, quelle que soit leur importance; à cet ensemble ont été ajoutées des entreprises diverses provenant d'autres listes et dont l'activité d'auxiliaire maritime dépassait 50 %.

Ainsi qu'il a déjà été signalé, ces entreprises ont fait l'objet d'une enquête complémentaire et les résultats complets les concernant seront publiés ultérieurement.

Le regroupement des entreprises est légèrement différent de celui utilisé en 1967 et les 592 entreprises retenues dans le tableau 13 correspondent aux seules entreprises pour lesquelles le chiffre d'affaires d'auxiliaire maritime représente plus de 50 % du chiffre d'affaires total, cela quel que soit le classement de leur numéro d'identité N.A.E.

Nombre d'entreprises Activités exercées

A ces 592 entreprises peuvent être ajoutées 55 entreprises non prises en compte dans le tableau 13 (agences diverses, auxiliaires d'autres modes de transports, etc.) et dont le chiffre d'affaires d'auxiliaire maritime est inférieur à 50 %. Ce nombre total, 592 + 55, soit 647 entreprises reste quasi identique à celui obtenu en 1967 (642 entreprises).

Sur ces 647 entreprises, dont 448 exercent plusieurs activités, on dénombre :

Auxiliaires en douanes : 294 entreprises;
Consignation : 212 entreprises;
Manutention portuaire : 174 entreprises;
Entreposage : 64 entreprises;
Courtiers interprètes : 79 entreprises;

Courtage (fret, etc.) : 85 entreprises;
Courtage d'assurance maritime : 61 entreprises;
Auxiliaires d'autres transports : plus de 100 entreprises;
Avitailleurs : 84 entreprises.
Ces chiffres sont très semblables à ceux obtenus en 1967.

Les armements maritimes en 1969

TABLEAU 1

○ FLOTTE EXPLOITÉE, ARMEMENTS SEC ET PÉTROLIER

CATEGORIE DES ARMEMENTS	NOMBRE DE TONNEAUX / JOURS DE JAUGE BRUTE (Unité : 1.000 T / Jour)			
	Exploités directement	Frétés à un tiers	Pris en affrètement	Désarmés
ARMEMENT SEC (Pur) : 47 entreprises				
Navires à passagers	21.029	-	-	360
Pétroliers	-	179	-	-
Transporteurs de gaz	-	3.605	-	-
Navires citernes non pétroliers	12.170	7.113	240	777
Bananiers, polythermes	5.164	5.026	151	-
Autres cargos	182.712	28.824	47.075	1.701
TOTAL	221.075	44.747	47.466	2.838
ARMEMENT SEC (Mixte) : 33 entreprises				
Navires à passagers	88.048	5.962	5.340	3.477
Pétroliers	2.169	25.808	-	-
Transporteurs de gaz	1.264	-	-	-
Navires citernes non pétroliers	3.566	-	-	194
Bananiers, polythermes	40.125	19.183	25.891	1.800
Autres cargos	370.082	47.920	154.873	1.941
TOTAL	505.254	98.873	186.104	7.412
ARMEMENT PÉTROLIER : 24 entreprises				
Navires à passagers	2.110	-	-	-
Pétroliers	682.116	304.905	62.783	2.920
Transporteurs de gaz	6.575	15.196	92.512	-
Navires citernes non pétroliers	674	1.105	-	-
Bananiers, polythermes	-	-	-	-
Autres cargos	5.788	2.358	-	-
TOTAL	697.263	323.564	155.295	2.920
ENSEMBLE : 104 entreprises				
Navires à passagers	111.187	5.962	5.340	3.837
Pétroliers	684.285	330.892	62.783	2.920
Transporteurs de gaz	7.839	18.801	92.512	-
Navires citernes non pétroliers	16.410	8.218	240	971
Bananiers, polythermes	45.289	24.209	26.042	1.800
Autres cargos	558.582	79.102	201.948	3.642
TOTAL	1.423.592	467.184	388.865	13.170

TABLEAU 1 bis ● SITUATION DE LA FLOTTE AU 1^{er} JANVIER 1970 (1)

	NOMBRE	TONNAGE BRUT (Unité : 1.000 T)
	Navires à passagers	38
Pétroliers	121	3.024,5
Transporteurs de gaz	11	89,9
Navires citernes non pétroliers	14	25,1
Bananiers, polythermes	44	215,8
Autres cargos	280	1.834,4
Liberty ships	5	29,-

(1) Non compris les navires stationnaires
Source : Secrétariat Général à la Marine Marchande

Les armements maritimes en 1969 (suite)

TABLEAU 2

● TRAFIC

	UNITES	CLASSEMENT SELON LA CATEGORIE DES ENTREPRISES					TOTAL
		Armement pétrolier	Armement sec			Passage d'eau et navigation côtière	
			Pur	Mixte	Total		
Nombre d'entreprises	1	24	47	33	80	48	152
I - NAVIGATION AU LONG COURS							
Passagers embarqués	1.000 p	-	999	104	1.103	-	1.103
dont : dans un port étranger	"	-	503	78	581	-	581
Pétrole et gaz	1.000 t	35.791	-	1.315	1.315	-	37.106
Autres marchandises	"	134	6.563	10.747	17.310	-	17.444
dont : transport de vrac et de tramping	"	134	4.579	2.833	7.412	-	7.546
II - CABOTAGE INTERNATIONAL							
Passagers embarqués	1.000 p	92	6	675	681	-	773
dont : dans un port étranger	"	-	3	329	332	-	332
Pétrole et gaz	1.000 t	35.872	-	-	-	-	35.872
Autres marchandises	"	114	4.659	3.678	8.337	-	8.451
dont : transport de vrac et de tramping	"	114	3.977	1.154	5.131	-	5.245
III - CABOTAGE NATIONAL							
Passagers embarqués	1.000 p	-	-	795	795	-	795
Pétrole et gaz	1.000 t	6.581	-	-	-	-	6.581
Autres marchandises	"	-	632	733	1.365	-	1.365
dont : transport de vrac et de tramping	"	-	254	427	681	-	681
IV - CROISIERES							
Passagers embarqués	1.000 p	-	20	25	45	-	45
dont : dans un port étranger	"	-	3	14	17	-	17
ENSEMBLE							
Passagers embarqués	1.000 p	92	1.025	1.599	2.624	-	2.716
dont : dans un port étranger	"	-	509	42	551	-	551
Pétrole et gaz	1.000 t	78.244	-	1.315	1.315	-	79.559
Autres marchandises	"	248	11.854	15.158	27.012	-	27.260
dont : transport de vrac et de tramping	"	248	8.810	4.414	13.224	-	13.472
V - NAVIGATION COTIERE							
Passagers embarqués	1.000 p	-	-	-	-	-	-
1°) en services réguliers	"	-	3.446	-	3.446	4.735	8.181
2°) en excursions	"	-	106	-	106	464	570
Pétrole et gaz	1.000 t	-	-	-	-	-	-
Autres marchandises	"	-	59	-	59	76	135

Les armements maritimes en 1969 (suite)

TABLEAU 3

● PERSONNEL, (situation au 31 décembre 1969) SALAIRES ET CHARGES

	UNITES	Classement selon la catégorie des entreprises							TOTAL	TOTAL 1967
		Armement pétrolier	Armement sec			Passage à et navigation côtière	Remorquage	Pilottage		
			Pur	Mixte	Total					
Nombre d'entreprises	1	24	47	33	80	48	15	28	195	202
I - PERSONNEL NAVIGANT										
A - MARINS :										
Embarqués	1	2.120	1.707	5.192	6.899	224	558	150	9.951	12.794
En congé régulier	"	813	741	1.535	2.276	-	-	-	3.089	3.818
Autres marins non embarqués	"	125	180	670	850	-	-	-	975	1.040
Total	"	3.058	2.628	7.397	10.025	224	558	150	14.015	17.652
B - MAISTRANCE										
Embarqués	"	967	678	3.067	3.745	72	175	94	5.053	5.002
En congé régulier	"	365	215	955	1.170	-	-	-	1.535	1.431
Autres marins non embarqués	"	117	61	286	347	-	-	-	464	491
Total	"	1.449	954	4.308	5.262	72	175	94	7.052	6.924
C - OFFICIERS										
Embarqués	"	1.080	927	2.597	3.524	48	430	339	5.421	5.832
En congé régulier	"	494	368	1.156	1.524	-	-	-	2.018	2.062
Autres personnels sédentaires	"	161	140	517	657	-	-	-	818	1.107
Total	"	1.735	1.435	4.270	5.705	48	430	339	8.257	9.001
Ensemble du personnel navigant	"	6.242	5.017	15.975	20.992	344	1.163	583	29.324	33.577
II - PERSONNEL SEDENTAIRE										
Administratif et commercial (cadres, employés)	"	668	561	6.325	6.886	81	212	43	7.890	9.589
Manutentionnaires permanents	"	-	8	491	499	34	-	41	574	233
Autres personnels sédentaires	"	90	28	882	910	59	113	-	1.172	1.547
Ensemble du personnel sédentaire	"	758	597	7.698	8.295	174	325	84	9.636	11.369
III - PERSONNEL INTERMITTENT										
Nombre d'heures ouvrées	1 000 h	3	6	189	195	98	39	-	335	459
Vocations (de 4 heures) dockers	1 000 v	-	-	758	758	2	-	-	760	794
IV - SALAIRES + CHARGES										
Personnel navigant	1 000 F	204.223	150.528	486.304	636.832	8.886	43.370	34.473	927.784	878.106
Personnel sédentaire	1 000 F	37.850	32.133	431.137	463.270	3.841	13.964	1.887	529.812	452.475

TABLEAU 4

● INVESTISSEMENTS ET CESSIONS

Unité : 1 000 F

	CLASSEMENT SELON LA CATEGORIE DES ENTREPRISES							TOTAL	TOTAL 1967
	Armement pétrolier	Armement sec			Passage d'eau et navigation côtière	Remorquage	Pilottage		
		Pur	Mixte	Total					
Nombre d'entreprises	24	47	33	80	48	15	28	195	202
I - INVESTISSEMENTS									
Achats de matériel naval et son grément : neuf	221.509	84.598	342.115	426.713	6.331	7.050	1.836	663.439	611.901
Achats de matériel naval et son grément : occasion	23.519	19.901	93.147	113.048	82	2.560	5	139.214	56.807
Dépenses de transformations et de gros entretien	7.930	6.283	16.773	23.056	128	967	478	32.559	53.863
TOTAL NAVIGATION	252.958	110.782	452.035	562.817	6.541	10.577	2.319	835.212	722.571
Achats d'outillage et matériel divers	2.586	3.169	25.869	29.058	322	228	76	32.270	26.412
Autres investissements : terrains, etc.	17.157	2.558	22.049	24.607	609	150	90	42.613	30.603
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	272.701	116.529	499.953	616.482	7.472	10.955	2.485	910.095	779.586
II - CESSIONS									
Ventes de matériel naval et son grément	57.119	27.957	139.526	167.483	303	2.386	449	227.740	139.342
Ventes d'outillage et de matériel divers	143	303	3.355	3.658	4	153	-	3.958	5.269
Ventes de terrains, bâtiments, etc.	44	1.139	35.852	36.991	-	590	-	37.625	9.038
TOTAL DES CESSIONS	57.306	29.399	178.733	208.132	307	3.129	449	269.323	153.649

TABLEAU 5

Les armements maritimes en 1969 (suite)

● COMPTE D'EXPLOITATION : RECETTES

Unité : 1 000 F

	CLASSEMENT SELON LA CATEGORIE DES ENTREPRISES							TOTAL	TOTAL 1967
	Armement pétrolier	Armement sec			Passage d'eau et navigation côtière	Remorquage	Pilotage		
		Pur	Mixte	Total					
Nombre d'entreprises	24	47	33	80	48	15	28	195	202
A - RECETTES DES TRANSPORTS MARITIMES									
a) Transports de passagers, produits divers	10.496	117.290	340.887	458.177	22.256	-	-	490.929	434.649
b) Transports de marchandises	1.088.062	531.651	1.784.409	2.316.060	2.351	-	-	3.406.473	3.028.641
c) Frètement de navires en time charter à des tiers	223.207	48.602	138.970	187.572	-	12.767	-	423.546	537.949
TOTAL	1.321.765	697.543	2.264.266	2.961.809	24.607	12.767	-	4.320.948	4.001.239
B - RECETTES D'AUXILIAIRES DES TRANSPORTS MARITIMES									
a) Commissions et honoraires	3.797	2.825	110.449	113.274	26	1.253	-	118.350	85.797
b) Manutentions diverses	-	459	243.816	244.275	18	1.398	-	245.691	208.206
TOTAL	3.797	3.284	354.265	357.549	44	2.651	-	364.041	294.003
C - RECETTES ACTIVITES ANNEXES DES TRANSPORTS									
a) Remorquage, pilotage, sauvetages de navires	339	-	916	916	63	88.484	47.264	137.066	141.760
b) Travaux d'entretien ou de réparations navales effectués pour autrui	1.261	4	1.211	1.215	-	1.237	-	3.713	11.693
TOTAL	1.600	4	2.127	2.131	63	89.721	47.264	140.779	153.453
D - AUTRES RECETTES									
a) Transports routiers, fluviaux, aériens	6.838	80	9.083	9.163	6.855	2.752	10	25.618	18.826
b) Autres activités industrielles ou commerciales - Recettes du porte-feuille	239.718	16.704	162.961	179.665	38	5.452	62	424.935	270.215
c) Travaux d'entretien ou de réparations de l'entreprise pour elle-même	297	-	4.556	4.556	21	1.169	-	6.043	6.541
d) Subventions	2.766	2.881	145.470	148.351	2.501	162	11	153.791	133.402
TOTAL	249.619	19.665	322.070	341.735	9.415	9.535	83	610.387	428.984
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	1.576.781	720.496	2.942.728	3.663.224	34.129	114.674	47.347	5.436.155	4.877.679

Les armements maritimes en 1969 (suite)

● COMPTE D'EXPLOITATION : DÉPENSES

Unité : 1 000 F

	Classement selon la catégorie des entreprises							TOTAL	TOTAL 1967
	Armement pétrolier	Armement sec			Passage d'eau et navigation côtière	Remorquage	Pilotage		
		Pur	Mixte	Total					
Nombre d'entreprises	24	47	33	80	48	15	28	195	202
1°) Salaires et charges	242.073	182.661	917.441	1.100.102	12.727	57.334	36.360	1.448.596	1.330.581
2°) Achats de vivres, boissons pour les passagers	1.139	15.568	42.965	58.533	73	-	-	59.745	58.327
3°) Frais de soute	109.091	33.647	123.210	156.857	816	1.734	482	268.980	278.321
4°) Approvisionnement des navires y compris eau et lubrifiants	23.507	18.334	54.101	72.435	281	1.965	248	98.436	120.261
5°) Frais de port et de canal	70.576	51.793	114.495	166.288	84	10	-	236.958	281.281
6°) Entretien et réparations des navires payés à l'extérieur	73.368	36.126	141.982	178.108	3.374	3.806	952	259.608	257.692
7°) Autres achats de matières et marchandises	133.083	474	23.037	23.511	45	2.967	17	159.623	110.729
8°) Dépenses d'affrètement de navires	380.882	56.001	318.767	374.768	705	11.673	-	768.028	693.204
9°) Assurances :									
a) Matériel naval	48.350	21.039	45.511	66.550	1.089	2.279	580	118.848	108.937
b) Marchandises et autres	3.787	1.250	4.842	6.092	453	111	31	10.474	8.063
10°) Paiements à des transporteurs non maritimes	17.245	18.731	83.346	102.077	361	2.297	-	121.980	113.447
11°) Frais commerciaux	3.930	76.997	498.260	575.257	35	-	-	579.222	157.143
12°) Frais financiers	42.961	21.708	54.042	75.750	6.288	1.987	-	126.986	120.012
13°) Autres charges : Frais généraux, loyers, frais divers	73.158	36.417	189.014	225.431	2.919	6.115	3.086	310.709	563.445
TOTAL	1.223.150	570.746	2.611.013	3.181.759	29.250	92.278	41.756	4.568.193	4.201.443
14°) Dotations de l'exercice aux amortissements	281.993	107.307	303.486	410.793	1.973	14.776	2.714	712.249	607.919
15°) Dotations de l'exercice aux provisions	10.305	3.515	25.738	29.253	2	2.214	1.047	42.821	58.248
16°) Total des impôts d'exploitation	13.743	5.938	29.512	35.450	3.441	1.898	83	54.615	97.917
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	1.529.191	687.506	2.969.749	3.657.255	34.666	111.166	45.600	5.377.878	4.965.527

TABLEAU 7

Les armements maritimes en 1969 (suite et fin)

● RÉSULTATS GÉNÉRAUX

	UNITES	REPARTITION SELON LA COMPOSANTE « ACTIVITE » DU NUMERO D'IDENTITE I.N.S.E.E.							TOTAL ⁽¹⁾
		650	651	652	653	Autres 65	Total 65	67	
Nombre d'entreprises	1	9	64	27	44	34	178	17	195
A - Personnel navigant	*	8.662	16.807	1.321	441	1.755	28.986	338	29.324
« sédentaire	*	3.154	4.859	597	196	345	9.151	485	9.636
TOTAL	*	11.816	21.666	1.918	637	2.100	38.137	823	38.960
Personnel intermittent									
- heures ouvrées	1.000 h	109	83	47	90	-	329	6	335
- vacations (de 4 heures) dockers	1.000 v	385	316	50	2	-	753	7	760
B - Salaires des navigants	1.000 F	285.997	492.865	43.840	11.052	75.947	909.701	18.083	927.784
« des sédentaires	*	253.380	203.744	24.657	4.805	13.520	500.106	20.706	520.812
TOTAL	*	539.377	696.609	68.497	15.857	89.467	1.409.807	38.789	1.448.596
C - Investissements									
- matériel naval	*	329.907	437.644	12.967	7.246	11.447	799.211	3.442	802.653
- autres	*	31.380	66.198	6.241	1.067	1.814	106.700	742	107.442
TOTAL	*	361.287	503.842	19.208	8.313	13.261	905.911	4.184	910.095
D - Cessions									
- matériel naval	*	29.899	135.462	11.999	303	2.833	180.496	47.244	227.740
- autres	*	27.577	10.396	2.111	4	173	40.261	1.322	41.583
TOTAL	*	57.476	145.858	14.110	307	3.006	220.757	48.566	269.323
E - Recettes									
- Transports maritimes et annexes	*	1.216.047	2.381.232	158.943	32.236	132.253	3.920.711	117.470	4.038.181
- Frètement	*	62.451	331.232	8.362	-	11.458	413.503	10.043	423.546
- Autres	*	371.095	504.707	45.313	9.826	6.725	937.666	36.762	974.428
TOTAL	*	1.649.593	3.217.171	212.618	42.062	150.436	5.271.880	164.275	5.436.155

(1) Voir texte

Les armements maritimes - Évolution de 1962 à 1969

TABLEAU 8

● EXPLOITATION DE LA FLOTTE

CATEGORIE DE NAVIRES	NOMBRE DE TONNEAUX / JOURS DE JAUGE BRUTE								
	Exploités directement			Frétés à un tiers			Pris en affrètement		
	1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969
Navires à passagers	166.010	154.642	111.186	6.845	2.320	5.962	4.584	25.886	5.340
Pétroliers	580.606	633.477	684.285	186.781	235.435	330.892	83.651	70.215	62.783
Transporteurs de gaz	5.102	4.288	7.839	8.510	15.698	25.365	22.876	38.684	92.512
Navires citernes non pétroliers	15.335	13.654	16.410	4.841	5.303	1.653	2.594	2.952	240
Bananiers polythermes	45.948	41.818	45.289	16.875	24.021	24.209	17.781	27.409	26.042
Autres cargos	584.536	595.436	558.582	54.689	79.710	79.102	157.468	141.619	201.948
TOTAL	1.397.537	1.443.315	1.423.591	278.541	362.487	467.183	288.954	306.765	388.865

TABLEAU 9

● TRAFIC AU LONG COURS ET CABOTAGE

(à l'exclusion de la navigation côtière)

TRAFIC	UNITES	1962	1965	1967	1969
Passagers embarqués	1.000 p.	2.827	2.383	2.230	2.417
dont : dans un port étranger	•		983	872	929
Pétrole et gaz	1.000 t.	47.666	61.561	67.382	79.559
Autres marchandises	•	26.173	26.799	28.487	27.260
dont : transport de vrac et de tramping	•		12.377	14.354	13.224

TABLEAU 10

● PERSONNEL

PERSONNEL	UNITES	ARMEMENT PETROLIER			ARMEMENT SEC			ENSEMBLE		
		1965	1967	1969	1965	1967	1969	1965	1967	1969
Personnel navigant	1									
- Marins	•	3.487	3.081	3.052	14.559	13.327	10.025	18.046	16.408	13.083
- Maistrance	•	1.743	1.586	1.449	5.100	5.030	5.262	6.843	6.616	6.711
- Officiers	•	1.942	1.776	1.735	6.604	6.425	5.705	8.546	8.201	7.440
TOTAL	•	7.172	6.443	6.242	26.263	24.782	20.992	33.435	31.225	27.234
Personnel sédentaire										
- Administratif	•	735	551	668	6.801	8.727	6.686	7.536	9.278	7.354
- Autres	•	111	75	90	2.542	1.346	1.409	2.653	1.421	1.499
TOTAL	•	846	626	758	9.343	10.073	8.095	10.189	10.699	8.853
Personnel intermittent										
- Heures ouvrées	1.000 h	4	73	3	2.029	192	194.759	2.033	265	198
- Vacances (de 4 heures) - dockers	1.000 v	-	-	-	466	389	757.575	466	389	758

TABLEAU 11

Les armements maritimes - Évolution de 1962 à 1969

● RECETTES, DÉPENSES, VALEUR AJOUTÉE

	UNITES	ARMEMENT PETROLIER			ARMEMENT SEC			ENSEMBLE DES ARMEMENTS			
		1965	1967	1969	1965	1967	1969	1962	1965	1967	1969
A - LES RECETTES											
Transport maritime	1.000 F	800.000	879.988	1.098.558	2.368.900	2.553.877	2.774.237	2.537.034	3.168.900	3.433.865	3.872.795
Frètement	«	158.800	388.322	223.207	155.700	148.364	187.572	295.227	314.500	536.686	409.115
Auxiliaires de transports et activités annexes	«	6.000	7.431	12.235	258.300	291.933	368.843	194.955	264.300	299.364	381.078
Autres recettes et subventions	«	48.300	90.962	242.781	354.600	326.350	332.572	202.666	402.900	417.312	575.353
TOTAL	«	1.013.100	1.366.703	1.576.781	3.137.500	3.320.524	3.663.224	3.229.882	4.150.600	4.687.227	5.238.341
B - LES DEPENSES											
Frais de personnel	«	214.700	212.354	242.073	940.800	1.025.999	1.100.102	(1) 961.945	1.155.500	1.238.353	1.342.175
Travaux, fournitures et services extérieurs	«	531.200	827.712	885.979	1.678.600	1.765.701	1.933.265	1.522.376	2.209.800	2.593.413	2.819.244
Assurances	«	40.200	44.185	52.137	60.000	68.342	72.642	107.108	100.200	112.527	124.779
Frais financiers	«	20.000	59.091	42.961	39.400	59.786	75.750	59.557	59.400	118.877	118.711
Impôts d'exploitation	«	13.800	17.846	13.743	58.200	67.147	35.450	22.160	72.000	84.993	49.193
Amortissements et provisions	«	183.000	204.728	292.298	335.000	429.150	440.046	512.213	518.000	633.878	732.344
TOTAL	«	1.002.900	1.365.916	1.529.191	3.112.000	3.416.125	3.657.255	3.185.359	4.114.900	4.782.041	5.186.446
C - LA VALEUR AJOUTEE											
Valeur ajoutée brute au prix du marché - TOTAL ...	«	481.900	538.991	690.802	1.458.900	1.554.823	1.728.295	1.769.442	1.940.800	2.093.814	2.419.097
par personne	«	60,09	75,85	98,69	38,85	43,32	56,30	35,57	42,59	48,88	64,16

(1) Y compris le versement forfaitaire sur les salaires.

TABLEAU 12

● INVESTISSEMENTS

	UNITES	ARMEMENT PETROLIER			ARMEMENT SEC			ENSEMBLE DES ARMEMENTS			
		1965	1967	1969	1965	1967	1969	1962	1965	1967	1969
Investissements bruts : TOTAL	1.000 F	251.000	254.217	272.701	328.600	503.681	616.482	545.650	579.600	757.898	889.183
dont pour la navigation	«	224.700	249.328	252.958	277.100	456.693	562.817	516.570	501.800	706.021	815.775
Investissements nets : TOTAL	«	228.000	216.903	215.395	209.900	389.634	408.350	387.910	437.900	606.537	623.745
dont pour la navigation	«	204.600	212.532	195.839	176.500	354.866	395.334	369.040	381.100	567.398	591.173
Investissements nets : TOTAL en % du chiffre d'affaires	%	22,5	15,9	13,5	6,7	11,7	11,2	11,8	10,6	12,9	11,9
Investissements nets : TOTAL par salarié	1.000 F	28,4	30,5	30,8	5,6	10,9	13,3	7,8	9,6	14,2	16,5

TABLEAU 13

Les auxiliaires maritimes en 1969

● RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Renseignements	Unités	Activité unique d'auxiliaire					Activités multiples d'auxiliaires (classement selon l'activité principale)					Courtiers d'assurances	Aviateurs	TOTAL
		Courtiers interprètes	Courtiers de Fret et affrètement	Consignataires (de cargaison et navires)	Auxiliaires en douanes	Manutention	Courtiers interprètes et autres	Courtiers de Fret et autres	Consignataires (de cargos, et navires) et autres	Auxiliaires en douanes et autres	Manutention et autres			
1) Nombre d'entreprises	1	17	21	19	83	55	62	16	38	126	59	27	69	592
2) Personnel permanent	1	48	275	182	973	2 127	356	159	769	7 024	2 531	360	521	15 325
3) Personnel intermittent :														
a) heures ouvrées	1 000 h			3 101	237 135	1 955 200		15 674	16 205	775 384	947 629	-	32 917	3 983 245
b) vacances (de 4 heures)	1 000 v			5 293	14 606	1 412 404			163	213 113	1 141 630	-	-	2 787 209
4) Investissements	1 000 F	31	631	37	540	8 664	286	248	1 460	15 770	33 931	-	1 425	63 023
5) Recettes manutention	1 000 F				32	272 546			562	56 318	296 289	-	-	625 747
6) Chiffre d'affaires au forfait	1 000 F		830	2 267	106 116	-	4 220	1 340	50 739	938 943	2 456	-	-	1 106 911
7) Commissions nettes	1 000 F	2 257	23 119	7 919	25 543	402	21 504	13 571	29 779	164 185	26 676	20 428	179	335 562
8) Recettes industrielles ou ou commerciales	1 000 F	106	927	880	1 358	4 921	292	871	1 261	21 644	12 453	1 232	136 062	182 007
9) Autres recettes	1 000 F				3	2 585				31 622	16 437	-	13	50 660
10) Chiffre d'affaires total ...	1 000 F	2 363	24 876	11 066	133 052	280 454	26 016	15 782	82 341	1 212 712	354 311	21 660	136 254	2 300 887
11) Total des dépenses	1 000 F	1 734	21 737	10 423	129 801	271 726	19 301	14 023	79 351	1 195 479	326 983	16 080	131 717	2 218 355
dont :														
a) Frais de personnel	1 000 F	919	12 010	5 357	25 321	183 588	7 356	7 958	18 549	194 495	143 133	8 889	12 748	620 233
b) Paiements à des trans- porteurs	1 000 F	80	1 024	-	26 036	2 507	4 219	-	47 001	462 697	9 993	18	1 867	555 442
c) Paiements à des auxi- liaires	1 000 F	102	49	85	57 560	420	251	807	1 305	309 705	2 692	272	822	374 070

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LES ENTREPRISES DE
TRANSPORTS MARITIMES ET LES AUXILIAIRES DE TRANSPORTS MARITIMES
1970

CONFIDENTIEL

Loi N° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique
Visa N° 69-052 de l'I.N.S.E.E., du Ministère de l'Équipement et du Logement et du Ministère des Transports

En cas d'erreur dans l'adresse ci-dessous, veuillez la corriger
avant de renvoyer ce questionnaire

Cachet de l'Entreprise

Nom et adresse de l'Entreprise

CADRE 0 - LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE SITUÉS EN MÉTROPOLE

N° d'immatriculation INSEE	Nom et adresse des Établissements (Souligner l'établissement siège)	Nombre de salariés au 31 décembre 1969

Si ce cadre ne suffit pas, veuillez ajouter les intercalaires nécessaires.

CADRE 1 - ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE EN 1969

Veuillez marquer d'une croix les activités que vous avez réellement exercées en 1969

A - TRANSPORTS

a - Transports maritimes

- 1 - Navires à passagers
- 2 - Pétroliers
- 3 - Transporteurs de gaz
- 4 - Navires citernes non pétroliers
- 5 - Bananiers, polythermes
- 6 - Autres cargos
- 7 - Remorqueurs (de haute mer et portuaires)
- 8 - Vedettes de pilotage et de lamanage
- 9 - Bâteaux de sauvetage
- 10 - Bâteaux et engins de servitude

- 11 b - Autres transports (fluviaux, aériens, routiers)

B - AUXILIAIRES

a - Auxiliaires maritimes et activités connexes

- 12 - Consignataire de navires
- 13 - Courtier interprète et conducteur de navire
- 14 - Courtier de fret maritime
- 15 - Consignataire de cargaison
- 16 - Transitaire
- 17 - Commissionnaire en douanes
- 18 - Manutention portuaire
- 19 - Entreposage
- 20 - Avitailleur
- 21 - Assurance maritime
- 22 - Agence de voyage, de tourisme

b - Auxiliaires des autres transports

- 23 - Routiers
- 24 - Fluviaux
- 25 - Aériens

C - Autres activités industrielles ou commerciales (par exemple : réparation navale pour compte d'autrui, commerce, banque, industrie, pêche, etc....) Si OUI, veuillez les préciser : _____

2241-69

CADRE 2 - PERSONNEL DE L'ENTREPRISE EN 1969

A - Personnel permanent au 31 décembre 1969

1) Chef d'entreprise à son compte

2) Personnel navigant

a- Marins

b- Maistrance (marins classés en 7e Cat. et au-dessus)

c- Officiers

Embarqué (A)	Non embarqué			Total (B)	Total (A) + (B)	dont nombre de navigants stabilisés
	En congé régulier	En congé de maladie	Autres (1)			
Total						

d. Eventuellement : autre personnel navigant du transport fluvial, aérien

3) Personnel sédentaire (en métropole seulement)

y compris les absents en congé de maladie, maternité, etc... Exclure les travailleurs effectuant leur service militaire

a - Personnel administratif et commercial (chefs d'entreprise salariés, cadres, employés, etc...)

b - Manutentionnaires permanents sédentaires (dockers, etc...)

c - Autres personnels sédentaires (personnel des ateliers, conducteurs d'engins, personnel de gardiennage, etc...) Salariés des transports routiers, Salariés des activités autres que les transports.

Total du personnel sédentaire permanent salarié

(1) En attente d'embarquement (stabilisés ou recevant une solde d'attente), congé sans solde, stage, examens.

B - Personnel sédentaire intermittent ou saisonnier employé en 1969

a) Nombre total d'heures ouvrées en 1969 h (autres que dockers)

b) Nombre total de vacations des dockers : (durée de la vacation h)

CADRE 3 - FLOTTE DE L'ENTREPRISE EN 1969

Tous navires appartenant à l'entreprise ou affrétés par elle (y compris les navires étrangers) au cours de l'année 1969

Inscrire les navires dans l'ordre des catégories de la 1ère page - Cadre 1 colonne A

Catégorie	Nom du navire	Jauge brute	Nombre de tonneaux de jauge brute/journées, du navire.		
			exploité directement (a)	frété à un tiers en time-charter(a)	désarmé
1	2	3	4	5	6
	a) navires en pleine propriété				
	b) navires pris en affrètement				

a) y compris arrêt technique pour entretien

(Si le cadre ne suffit pas, ajouter un intercalaire)

2241-69 L

CADRE 4 - TRAFIC DE L'ENTREPRISE EN 1969

A - Transports maritimes

Type de navigation	Nombre de passagers embarqués		Nombre de tonnes embarquées (tous pays)			
	en France (1)	autres pays (2)	Marchandises sur navires à passagers	Pétrole et gaz	Autres marchandises	
					Navires de lignes régulières	Navires transporteurs de vrac et de tram ping
a) Navigation au long cours _____						
b) Cabotage international _____						
c) Croisières _____						
d) Cabotage national (1) _____		X				
e) Navigation côtière et service des îles :						
1) Services réguliers _____						
2) Autres services, excursions _____						

(1) France Continentale et Corse - (2) Départements et Pays d'Outre mer de la zone franc, étranger

B - Auxiliaires de transports

Les opérations de transports de marchandises auxquelles vous avez prêté votre concours en 1969, à titre d'auxiliaire rémunéré représentent une certaine activité. Pouvez-vous donner une estimation de cette activité en tonnage ?

Autres activités d'auxiliaires des transports

- Opérations de manutention portuaire _____ t | Tonnage expédié - trafic intérieur _____ t |

- Entrepôt _____ t | - trafic international _____ t |

CADRE 5 - INVESTISSEMENTS ET CESSIONS EN 1969 (toutes taxes comprises) (1)

A) - Investissements en 1969 (y compris avances sur commandes)		B) Cessions ou désinvestissements (au prix de cession)	
	valeur totale		valeur totale
1) Achats de matériel naval et son gréement neuf	_____ F	1) Ventes de matériel naval et son gréement	_____ F
2) Achats de matériel naval et son gréement occasion	_____ F	2) Ventes d'outillage et de matériel divers	_____ F
3) Dépenses de transformations et de gros entretien du matériel naval (payées à l'extérieur)	_____ F	3) Ventes de terrains, bâtiments, ouvrages, etc...	_____ F
4) Achats d'outillage et matériel divers, engins de manutention, etc...	_____ F		
5) Autres investissements : terrains, dépenses de constructions des installations fixes ou d'ouvrages divers de génie civil.	_____ F		
6) Entretien des immeubles	_____ F		

(1) Indiquer seulement les acquisitions propres à l'entreprise et non les apports qui pourraient provenir de fusion, absorption... avec d'autres entreprises.

2241-69 L

CADRE 6 - RECETTES - DEPENSES

Exercice clos le _____ 1969
Durée de l'exercice _____ mois

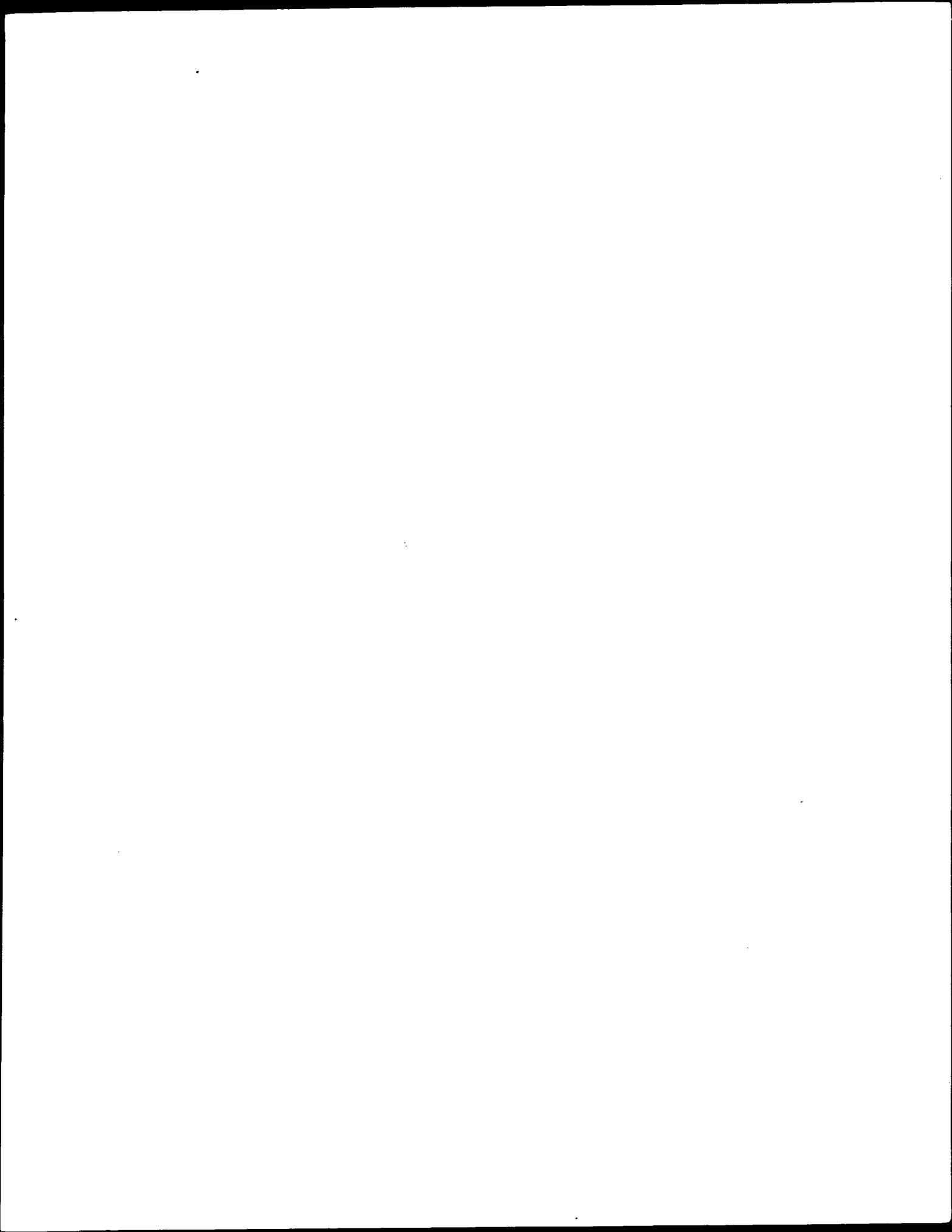
A - Recettes d'exploitation brutes
(toutes taxes comprises)

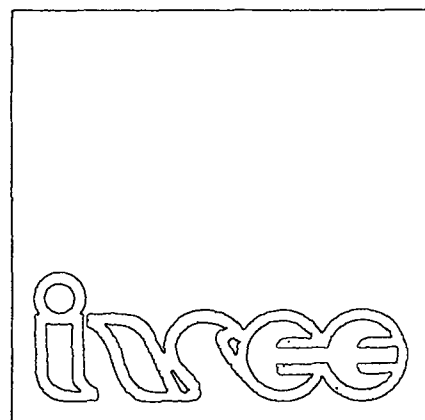
- 1) Recettes de transports maritimes :
 - a) Recettes pour transport de passagers, produits divers d'exploitation à bord _____ F
 - b) Recettes pour transport de marchandises _____ F
 - c) Recettes pour frètement de navires en time-charter à des tiers _____ F
- 2) Recettes des activités annexes des transports maritimes
 - a) Recettes pour remorquage, pilotage, assistance et sauvetage de navires _____ F
 - b) Recettes pour travaux d'entretien ou de réparation navale effectués pour autrui _____ F
- 3) Recettes pour autres activités de transports (routiers, fluviaux, aériens) _____ F
- 4) Recettes pour opérations d'auxiliaires de transports
 - a) Recettes pour manutentions de toutes natures : chargement, déchargement, arrimage, etc.... _____ F
 - b) Chiffre d'affaires pour opérations traitées au forfait dont sommes remboursées à d'autres entreprises (transporteurs ou auxiliaires) _____ F
 - c) Commissions nettes et honoraires perçus pour toutes activités d'auxiliaires de transports (manutention exclue) _____ F
- 5) Autres recettes :
 - a) Recettes pour d'autres activités industrielles ou commerciales, recette du portefeuille _____ F
 - b) Travaux de réparations, d'entretien ou d'équipement de l'entreprise pour elle-même _____ F
 - c) Subventions _____ F
- a) Total des recettes A _____ F

B - Dépenses d'exploitation
(toutes taxes comprises)

- 1) Salaires, nourriture, charges sociales, blanchissage et habillement du personnel navigant _____ F
- 2) Salaires et charges du personnel sédentaire _____ F
- 3) Achats de vivres, boissons pour les passagers et frais divers pour le service des passagers _____ F
- 4) Frais de soute _____ F
- 5) Approvisionnement des navires y compris eau et lubrifiants _____ F
- 6) Frais de port et de canal _____ F
- 7) Entretien et réparation des navires exécutés à l'extérieur _____ F
- 8) Autres achats de matières et marchandises des activités autres que les transports maritimes (par ex.: industrielles ou commerciales) _____ F
- 9) Dépenses d'affrètement de navires _____ F
- 10) Assurances
 - a) matériel naval _____ F
 - b) marchandises et autres _____ F
- 11) Tous paiements à des transporteurs ou auxiliaires de transports
 - a) Paiements à des transporteurs (y compris SNCF) _____ F
 - b) Commissions versées à des auxiliaires (courtages et forfaits, règlements des frais de douanes....) _____ F
- 12) Frais commerciaux des transports maritimes
Frais sur marchandises y compris manutentions, avaries et manquants, commissions et courtages (à l'exclusion de ceux figurant en 11) ci-dessus _____ F
- 13) Autres charges
Toutes dépenses d'exploitation non comprises ci-dessus : Autres frais, loyers, émoluments non considérés comme salaires, frais divers... _____ F
- 14) Frais financiers
dont intérêts des emprunts pour le matériel naval _____ F
- 15) Impôts et taxes
 - a) TVA : versements nets (compte tenu des déductions sur achats et investissements) _____ F
 - b) Autres taxes (patentes, vignettes, etc...) _____ F
- 16) Dotation de l'exercice aux amortissements
dont pour matériel naval _____ F
- 17) Dotation aux provisions
dont provision pour reclassification _____ F
- 18) Solde d'exploitation _____ F
- 19) Total des dépenses B _____ F

Le Total de A doit être égal au Total de B





● **LES ENTREPRISES DE TRANSPORTS FLUVIAUX, MARITIMES ET AÉRIENS EN 1969** par **Georges Noradounguan.** — Ce volume présente les résultats complets des enquêtes réalisées en 1970 auprès des entreprises de transports maritimes, fluviaux et aériens ainsi qu'auprès des entreprises auxiliaires de ces transports (1). Ces résultats couvrent l'ensemble des activités de ces entreprises et concernent le personnel, la flotte, le trafic, les comptes financiers.

La comparaison avec les résultats des enquêtes antérieures permet de suivre l'évolution de ces différents modes de transport depuis le recensement général de 1963. L'évolution des *transports maritimes* (195 entreprises, près de 41 000 personnes, 5,5 milliards de F de chiffre d'affaires) est caractérisée, notamment, par le développement de l'armement pétrolier et la diminution du personnel employé liée à la modernisation des flottes et au regroupement de sociétés. Pour les *transports fluviaux* — qui comptent environ 250 entreprises (à l'exclusion des patrons bateliers qui font l'objet d'une étude particulière) — la comparaison avec les années précédentes souligne la reprise d'activité de la navigation fluviale en 1969. Enfin le développement des *transports aériens* (67 entreprises dont 11 assurant des services réguliers) s'accompagne d'une augmentation du personnel au sol et navigant (28 000 salariés) et d'une modernisation constante de la flotte.

(1) Les résultats de l'enquête sur les transports routiers paraîtront prochainement dans les *Collections de l'I.N.S.E.E.*

N° 68 DES COLLECTIONS DE L'I.N.S.E.E.
(Série E, n° 15)

AOÛT 1972

Prix de ce volume : 12 F